

# Le projet Parle : une pratique de concertation prometteuse auprès des adolescents et des jeunes hommes et de leur communauté

par

Jean-Marc Pilon

Professeur en psychosociologie

Département de psychosociologie et travail social

Université du Québec à Rimouski, campus

de Rimouski

Courriel : jean-marc\_pilon@uqar.qc.ca

Sacha Genest Dufault, T.S.

Professeur en travail social

Département de psychosociologie et travail social

Université du Québec à Rimouski, campus

de Rimouski

Myra-Chantal Faber

Psychosociologue

Agente de développement, Projet Parle

André Boudreault

Directeur

C-TA-C (Choix-transition-action-changement)

Compte-rendu d'une expérience visant le développement des habiletés personnelles et sociales d'hommes de 15 à 25 ans dans la région de Rimouski; expérience visant la prévention du suicide, qui a permis la concertation des partenaires impliqués.

Report on an experiment seeking the development of personal and social skills in men between 15 and 25 years old, in the Rimouski area; the objective was the prevention of suicide; the experiment allowed concertation between the partners involved in the project.

Intervenir avec les hommes demande d'utiliser une approche de la main tendue (*reaching out*) où l'aidant va vers la personne en difficulté et n'attend pas que celle-ci vienne à lui. C'est la clé d'une intervention qui contre la honte vécue

par les hommes en difficulté, honte qui les freine dans la demande d'aide (Tremblay et L'heureux, 2010). Cet obstacle à la demande d'aide est alimenté par une organisation des services sociaux et de santé parfois mal adaptée aux hommes (Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, 2004). Alors que cette approche de la main tendue fait ses preuves, par exemple en prévention du suicide (Daigle et Gariépy, 2003), pourquoi ne pas tendre plus d'une main ? En ce sens, la concertation est une avenue d'actualité intéressante et le travail interdisciplinaire et interorganisationnel est encouragé. Plusieurs mains peuvent alors se tendre en même temps ! Les services auprès des hommes adoptent de plus en plus ces pratiques, contrant la fragmentation des services (les « trous » de services).

Cet article présente un récit de pratique au sujet d'une concertation locale réalisée à Rimouski dans une perspective positive de prévention et de promotion qui visait initialement le développement des habiletés personnelles et sociales des adolescents et des jeunes hommes de 15 à 25 ans : le projet Parle. Cette démarche s'est déroulée de 2006 à 2010. Nous introduisons d'abord une vision de la concertation auprès des clientèles masculines pour ensuite situer l'expérience vécue à travers les quatre niveaux de concertation impliqués. Pour chacun de ces niveaux, nous présentons certaines retombées des actions entreprises, les défis et les obstacles rencontrés. Enfin, quelques éléments de discussion sont relevés pour dégager le modèle qui émerge de l'expérience et nous concluons l'article avec les développements récents et futurs.

## Concertation et intervention auprès des clientèles masculines

La concertation regroupe des acteurs préoccupés par une problématique autour d'une même table ou au sein d'associations. Plus précisément, elle implique :

« ... un processus collectif de coordination auquel adhèrent sur une base volontaire un

**Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.**

**Numéro 135 (2011.2) : 96-105.**

ensemble d'acteurs autonomes ayant des logiques et des intérêts différents dans une forme de négociation en vue de préciser des objectifs communs et d'en favoriser l'atteinte par l'harmonisation de leurs orientations, de leurs stratégies d'intervention et de leurs actions. Elle passe par le partage de l'information, la recherche d'analyses communes, l'élaboration d'objectifs communs, chaque acteur demeurant libre de ses gestes » (Bourque, 2008 : 6).

Pensons par exemple à la violence conjugale où l'on trouve des tables intersectorielles un peu partout au Québec, de même qu'à l'Association à cœur d'homme (2011) qui regroupe plus d'une vingtaine d'organismes offrant des services aux hommes ayant des comportements violents. Pensons à des initiatives jeunesse comme le projet d'envergure en promotion des saines relations et de prévention de la violence sous toutes ses formes entre les adolescents (*The Fourth « R »* en Ontario) où œuvrent bon nombre d'intervenants tant des milieux scolaires, des services sociaux que de la recherche (*The Fourth R : Relationship Based Violence Prevention*, 2008).

La prévention du suicide est un autre exemple pour lequel on trouve de plus en plus de concertation. Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 1999) a lancé il y a quelques années des concours pour financer des expériences de concertation entre des organismes en prévention du suicide et des organismes d'aide aux hommes. Des projets ont vu le jour au Québec et plusieurs sont toujours offerts. Par exemple, l'organisme AutonHommie, un centre de ressources pour hommes de Québec s'est associé au Centre de prévention du suicide de Québec (2011) pour le projet SOS Rupture qui a sensibilisé des hommes travaillant dans des PME aux difficultés vécues lors d'une rupture amoureuse. Plusieurs de ces hommes ont ensuite été formés pour devenir des sentinelles dans leur milieu de travail. Un autre exemple probant est celui de Mû, un programme d'intervention de groupe comprenant dix rencontres pour aider les hommes aux prises avec diverses difficultés (ex. : rupture amoureuse, perte d'emploi) lancé par Trajectoire Hommes du KRTB (MSSS, 2011) et aussi offert par C-TA-C, deux organismes venant en aide aux hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent. De plus en plus, les

expériences de concertation s'adressent moins à des problématiques pour s'inscrire davantage dans une perspective de promotion, voire de valorisation comme par exemple sur la paternité le Regroupement pour la valorisation de la paternité (2011) à Montréal et sur les saines habitudes de vie la Table nord-côtière de concertation sur les réalités masculines dans la région de Sept-Îles (2011).

Somme toute, la concertation est mise de l'avant dans l'intervention, mais aussi dans la recherche auprès des hommes. Des expériences de concertation sont en place et d'autres se développent à de multiples niveaux, du local à l'international. Cette mobilisation se constate dans des moments rassembleurs comme l'ont été de récents colloques majeurs sur les réalités masculines (Colloque d'AutonHommie en 2010 et Colloque international de l'équipe de recherche Masculinités et Société en 2011). Or, au-delà de la popularité de la concertation, comment cela s'incarne-t-il dans des pratiques quotidiennes ? Autrement dit : comment faire de la concertation ? Voyons maintenant le modèle de concertation qui a émergé de l'expérience. Ces niveaux sont présentés succinctement ici à partir de leurs orientations et de leurs objectifs, des acteurs concernés, des activités réalisées et des retombées (voir tableau 1, page 98).

### **Premier niveau de concertation : entre les organismes promoteurs**

La volonté de diminuer le taux de suicide, d'intervenir efficacement et le désir d'agir en prévention auprès des hommes sont à l'origine du projet Parle. À la suite du Colloque régional en prévention du suicide, tenu à l'automne 2005 à Rimouski, dont le thème était le suicide des hommes, nous entreprenons une série de rencontres avec les responsables de trois organismes préoccupés par la problématique du suicide des hommes : le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent (CPSICBSL), C-TA-C (organisme intervenant auprès des hommes en violence conjugale et en situation de difficulté) et Place des hommes (organisme offrant un lieu de rencontre et d'échanges aux hommes). Dès le début, nous voulons une gestion concertée, collégiale et ouverte. Il fut cependant un peu difficile de faire reconnaître aux conseils

Tableau 1. Synthèse du modèle de concertation ayant émergé de l'expérience

Niveaux de concertation	Orientations-Objectifs	Acteurs impliqués	Activités réalisées	Retombées
1 <sup>er</sup> : Entre les organismes promoteurs du projet	Choix de travailler avec les intervenants ( <i>empowerment</i> ) ; difficultés d'accès des adolescents et des jeunes hommes; aider à réfléchir sur une culture de pratique.	C-TA-C, CPSICBSL (Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du B-S-L) et Place des hommes.	Comité de coordination; nouveaux partenaires, UQAR; collégialité : partage du pouvoir, des responsabilités et des actions; recherche de financement.	Création de partenariat renouvelé; formation mutuelle selon les expertises.
2 <sup>e</sup> : Auprès des directions	Milieux où des liens sont déjà créés; lieux de pouvoir : s'allier aux directions des différents organismes partenaires pour légitimer le travail avec leurs intervenants.	Centre de formation Rimouski-Neigette, École secondaire Paul-Hubert, CSSS (clinique jeunesse), organisme « Je raccroche ».	Participation des directions : formation du comité élargi; rencontres bisannuelles : plan d'action et bilan.	Intervenants se sentent appuyés par la direction; reprise du pouvoir des équipes de travail (autonomisation des milieux).
3 <sup>e</sup> : Intra-organisationnel auprès des intervenants	Communiquer avec les intervenants et les équipes en contact direct avec la clientèle (plus d'une cinquantaine d'enseignants, de directeurs, d'intervenants sociaux, etc.).	Intervenants des milieux partenaires.	Portraits modèles d'intervention par milieu; création de comités de travail; échanges entre intervenants et direction.	Compréhension du travail de chacun; meilleure cohésion; développement d'un sentiment de compétence; reconnaissance par les pairs.
4 <sup>e</sup> : Communautaire	Favoriser les échanges sur les pratiques pour les acteurs des milieux impliqués.	Élargissement du projet à d'autres intervenants ou organismes (formation et suivi).	Journée thématique avec quatre partenaires initiaux; intervenants pivots dans chaque organisation; formations à la demande des intervenants et des nouveaux partenaires. Suivis de formation avec accent sur le transfert des acquis.	Développement d'une communauté d'apprenants à l'échelle locale et régionale; émergence d'une culture de pratique soucieuse des réalités masculines.

d'administration que ce projet n'était pas le fait d'un organisme particulier, mais émergeait d'une concertation entre ces trois organismes. Finalement, chacune des organisations accepte qu'un comité de coordination tripartite assure la gestion, la coordination et les orientations du projet et toutes s'engagent dans un contrat de partenariat.

Nous orientons nos réflexions à partir d'un constat présenté par Mme Janie Houle du Centre de recherche CRISE lors du colloque de 2005 que nous formulons ainsi : « On identifie dans la majorité des suicides commis par des hommes de grandes lacunes et de forts besoins en ce qui concerne leurs habiletés personnelles et sociales. » L'objectif initial du projet est d'aider les adolescents et les jeunes hommes à développer leurs habiletés personnelles et sociales. Cette idée fait consensus et est complémentaire aux actions de nos organismes respectifs.

La volonté d'aider les hommes à développer leurs habiletés personnelles et sociales, d'améliorer leur capacité de résilience et de les aider à développer un réseau de soutien et d'entraide nous a conduits à cibler la population des 15-25 ans. Cette cible populationnelle est pertinente, car les adolescents et les jeunes hommes sont dans une étape importante de leur processus de construction d'une identité *genrée*. Nous anticipons que ces hommes sont plus faciles à toucher, puisqu'à l'école pour la plupart. Cet objectif d'intervention nous semble novateur et peu documenté, mis à part certaines expériences originales (Plouffe, 2002).

Les stratégies d'action que nous explorons initialement concernent : la mise sur pied d'un programme de formation, d'action et d'expérimentation; la création d'un programme de formation transférable à des enseignants ou l'accompagnement, la formation et le soutien des intervenants de milieux où les adolescents et les jeunes hommes sont présents. De ces propositions, nous retenons la dernière, un travail d'accompagnement avec les intervenants des organisations de la région impliquées auprès des jeunes. Cette orientation est la plus réaliste compte tenu des possibilités de financement, un enjeu majeur en concertation et, dans notre cas, étant donné la forme multiple du projet qui tient à la fois du projet d'intervention

et de la recherche-action ou collaborative. Cette piste demande moins d'investissement supplémentaire de la part des organismes impliqués et respecte notre capacité de nous y investir. Point majeur, plutôt que de développer de nouvelles pratiques auprès des jeunes, il est plus efficace de travailler avec les personnes déjà impliquées auprès d'eux. Cette formule évite de réinventer la roue en se basant sur les savoirs d'expérience des intervenants et permet de toucher les jeunes en question, ce qui s'avère plus difficile que prévu.

Bien qu'au début de cet exercice de collaboration interorganismes, nous avions la volonté de développer une nouvelle action de type préventive, ce partenariat a eu comme retombées imprévues un accroissement de la collaboration entre les membres des équipes liés au projet. Par exemple, le processus de *référence* des hommes entre ces services est facilité (voire personnalisé) par une meilleure connaissance mutuelle des équipes d'intervention en place.

En cours de route, ce premier niveau de concertation s'est recentré autour de deux des organismes promoteurs (CPSICBSL et C-TA-C), avant de s'élargir avec l'arrivée de collaborateurs universitaires (UQAR) en psychosociologie et travail social ayant des expériences en accompagnement de projet de recherche collaborative et auprès des clientèles masculines. Ce noyau conserve son esprit de collaboration collégiale et égalitaire. La collaboration entre les membres universitaires et ceux des milieux de la pratique se consolide au fil du temps, chacun s'impliquant dans les projets des partenaires (ex. : conseil d'administration des organismes, comités de travail des programmes de formation à l'UQAR, accueil de stagiaires, recherche-action selon les besoins). Comme pour des poupées gigognes qui s'emboîtent les unes aux autres, un second niveau de concertation s'ajoute, cette fois auprès des directions des organismes.

### **Deuxième niveau de concertation : auprès des directions**

Nous ciblons quatre organismes du milieu scolaire, où nous retrouvons le plus grand bassin d'adolescents et de jeunes hommes : l'école secondaire Paul-Hubert de Rimouski, le centre de formation Rimouski-Neigette, la

clinique enfance-jeunesse-famille du CSSS rattachée à l'école secondaire et le projet communautaire « Je raccroche ». Des liens de collaboration existent déjà entre ces milieux et les organismes promoteurs du projet, ce qui facilite notre entrée.

Afin de pouvoir travailler avec les intervenants de ces milieux et de faciliter le travail de concertation, nous communiquons d'abord avec les gestionnaires. Cela s'inscrit dans une vision coopérative et systémique du changement. Nous sommes conscients que le travail qui s'annonce avec les intervenants peut modifier leurs pratiques et du fait que, si nous souhaitons que ce renouvellement soit légitimé, il devient inévitable d'associer les gestionnaires au projet. Nous invitons les personnes dirigeantes des milieux à une rencontre de présentation de Parle. Nous vérifions leur intérêt et leur disponibilité à collaborer au déploiement de ce projet dans leur milieu. Tous acceptent de collaborer et choisissent les intervenants à impliquer dans le projet. Nous créons un comité de coordination élargi composé des cinq membres du comité de coordination restreint et des personnes dirigeantes des quatre milieux. Ce comité se réunit deux à trois fois par année, en début et en fin d'année scolaire, pour planifier et évaluer l'avancement du projet.

La participation des personnes dirigeantes à ce comité a facilité l'appropriation du projet par les milieux. Les gestionnaires ont consenti à ce que leurs intervenants consacrent du temps pour s'impliquer dans des comités de travail ou des formations avant de déployer le projet Parle dans leur milieu. Les intervenants se sentaient appuyés par leur direction, ce qui les mobilisait dans le projet. Les gestionnaires ont participé avec leurs intervenants à différentes activités comme des journées thématiques et de formation qui sont décrites plus loin. Cette participation conjointe a permis des échanges entre intervenants et directions quant aux pratiques reliées à la prévention du suicide et au développement d'habiletés personnelles et sociales chez les adolescents et les jeunes hommes. Cette implication des directions a favorisé un changement systémique et permis une meilleure autonomisation des milieux quant au développement du projet Parle. Chaque milieu a planifié des actions spécifiques pour répondre à la problématique

cernée par le projet Parle, par exemple : mise en place d'un comité pour intervenir auprès des jeunes isolés, organisation de cafés-rencontres, rencontres de codéveloppement avec des enseignants pour réfléchir sur leurs interventions auprès des jeunes hommes. Ces actions ont tenu compte des particularités de chaque milieu : les caractéristiques des clientèles masculines touchées, le mode de fonctionnement, la définition des rôles et des tâches des intervenants impliqués dans le projet et des autres acteurs du système.

Des conditions ont facilité le travail de ce comité de coordination élargi : la disponibilité des gestionnaires pour participer aux rencontres de ce comité et aux activités planifiées dans le cadre du projet et le partage de valeurs et de vision communes, notamment de faire « avec » les intervenants plutôt que de leur imposer des actions ou des façons de faire. Ce partage de valeurs communes était une condition au bon déroulement du projet. Nous en avons pris conscience lors de changements parmi les gestionnaires membres du comité. Certaines nouvelles personnes adhéraient au discours sur le modèle de concertation visé avec les intervenants mais, dans les faits, elles ne mettaient pas toujours en place les conditions favorables au déploiement dans leur milieu, comme libérer les intervenants pour qu'ils participent aux comités de travail, ce qui a nécessité des rencontres de clarification entre le comité de coordination restreint et les nouveaux membres du comité de coordination élargi. Cette mobilité des gestionnaires a compliqué le travail de concertation, car il fallait prendre le temps nécessaire pour expliquer le projet, l'historique des actions entreprises et renégocier les conditions de réalisation dans leur milieu respectif.

En somme, ce second niveau de concertation a permis de s'allier aux organismes qui travaillent auprès des jeunes en s'associant à leurs directions. Cela a légitimé l'engagement des intervenants directement impliqués auprès des jeunes, ce qui constitue un troisième niveau de concertation, l'intra-organisationnel.

### **Troisième niveau de concertation : intra-organisationnel auprès des intervenants**

Nos deux objectifs ici sont de travailler avec les intervenants et les équipes en contact direct avec les jeunes. Nous développons une nouvelle

stratégie pour sensibiliser ces derniers en travaillant dans une visée de développement communautaire, avec les acteurs en place ayant un lien de confiance avec ceux-ci. Chacun des membres des quatre équipes impliquées participe à une entrevue individuelle. Une analyse et un compte-rendu de l'entretien sont effectués et validés auprès des personnes interrogées. Dans une visée d'enquête avec rétroaction, une synthèse collective a été faite par milieu et retournée à l'ensemble des intervenants interrogés pour chacun des milieux. Cette synthèse a permis de mieux comprendre la réalité quotidienne des jeunes et des intervenants. De même, les méthodes d'intervention, les approches, les outils, les techniques et les programmes utilisés pour intervenir auprès de la clientèle jeunesse masculine dans ces milieux sont alors déterminés. Ce retour collectif a permis à chacun des membres de mieux se rendre compte des services et des approches d'intervention en présence dans leur milieu. Cette démarche a été effectuée grâce à un partage entre les membres d'une même équipe de travail, chacun prenant mieux conscience de ce que font ses collègues, contribuant à une plus grande collaboration et concertation entre eux.

Ces rencontres ont permis de discuter, de cerner les besoins des adolescents et des jeunes hommes dans les milieux et de planifier des actions pour les atteindre et de prévenir les comportements suicidaires, mais aussi tout type de comportement inadéquat. Chacune des équipes a été accompagnée par l'intervenante psychosociale engagée pour la réalisation du projet Parle afin de cibler des priorités d'action qui répondaient à la demande du milieu. Par exemple : un comité pour contrer l'isolement des jeunes, des groupes de codéveloppement professionnel pour les enseignants, des activités sur l'heure du midi pour créer un sentiment d'appartenance et développer le réseau social des jeunes hommes ou encore organiser des rencontres d'échanges pour les informer et leur permettre de s'exprimer sur des sujets qui les touchent.

Chaque équipe a noté des impacts spécifiques à sa participation ainsi que des impacts transversaux à toutes les équipes : les quatre équipes ont soutenu que le projet Parle a permis aux

intervenants d'une même équipe d'apprendre à mieux se connaître, de comprendre et de valider le travail de chacun et de développer une meilleure cohésion d'équipe. La participation au projet a facilité le développement d'un sentiment de compétence accru et de reconnaissance par les pairs. En tout temps, les espaces créés pour réfléchir, discuter et mettre en place des actions concrètes ont mené à des échanges multisectoriels, c'est-à-dire à une opportunité pour les intervenants, les enseignants, les membres du personnel et les membres de la direction d'échanger entre eux sur les réalités terrains et institutionnelles.

Ce travail de concertation a été facilité par l'adhésion des gestionnaires au projet ainsi que par l'intérêt que portent les intervenants à l'objectif du projet. Ces conditions ont stimulé la motivation des intervenants. Par contre, le constant roulement de personnel a représenté une importante difficulté. En effet, d'une année scolaire à l'autre, plusieurs intervenants ont quitté leurs fonctions et ont été remplacés par de nouvelles personnes qui ne connaissaient pas le projet. Comme elles n'avaient pas participé aux entrevues initiales du projet, elles étaient moins mobilisées par les actions entreprises : il a fallu à chaque fois réexpliquer le projet. À cette concertation entre les membres d'un même milieu, un dernier niveau de concertation entre les différents organismes vient permettre d'ancrer la démarche générale au sein d'une communauté élargie.

#### **Quatrième niveau de concertation : communautaire**

Ce quatrième niveau de concertation vise le décloisonnement des pratiques d'intervention auprès des jeunes et la création de liens et de collaborations entre les milieux. Nous nous sommes adressés à tous les milieux de pratique et aux intervenants œuvrant auprès des adolescents et des jeunes hommes de 15 à 25 ans du Bas-Saint-Laurent. Ce volet de concertation communautaire s'est fait en deux étapes. La première est la réalisation de journées dites thématiques qui réunissaient les intervenants et les directions des quatre milieux partenaires du projet. Au cours des rencontres de rétroaction sur les portraits des modèles d'intervention par milieu, plusieurs exprimaient le souhait de partager leur portrait avec les intervenants des

autres milieux impliqués. Nous avons transmis cette demande au comité de coordination élargi et nous avons planifié l'horaire et le contenu de ces journées thématiques. Deux demi-journées réunissant tous les intervenants et les personnes dirigeantes des quatre milieux, soit près d'une trentaine de personnes, ont été tenues. La première rencontre a porté sur le partage des portraits de pratique de chaque milieu. Ces portraits mettaient en évidence les valeurs, les croyances, les stratégies et les techniques utilisées par les intervenants. Ils ont permis de voir les nuances, les différences et les complémentarités entre les différentes pratiques. Les intervenants ont appris à mieux se connaître et ont découvert la réalité, les compétences et les ressources des autres participants au projet Parle.

Lors de la deuxième rencontre, nous avons amorcé une démarche de résolution de problème sur le suicide et spécifiquement sur le développement des habiletés personnelles et sociales. À cet effet, nous avons communiqué la synthèse des informations recueillies sur ce sujet lors des entrevues individuelles et des rencontres de rétroaction. Cette synthèse a mis en évidence des causes ou des difficultés des jeunes de ces milieux. Collectivement, nous avons établi les difficultés prioritaires et avons travaillé en petits groupes à trouver des solutions. Ces groupes de travail se composaient d'intervenants en provenance des différents milieux pour décloisonner les pratiques et créer une plus grande connaissance et une meilleure collaboration. À la fin de cette journée, les intervenants et les gestionnaires prenaient connaissance des solutions apportées par les comités afin de décider des actions qu'ils souhaitent entreprendre dans leur milieu. Pour une fois dans ces milieux, leur planification a été influencée par des intervenants et des gestionnaires d'autres milieux de pratique.

Ces rencontres ont permis la création d'un comité d'intervenants pivots représentant chaque partenaire. Ces intervenants désignés par leurs pairs avaient pour mandat de superviser la réalisation du projet Parle dans leur milieu respectif et de déterminer les différents besoins. Ce comité s'est réuni à quelques reprises afin de faire le point sur le déploiement du projet dans leur milieu et de

favoriser l'entraide entre les différents milieux. Nous avons expérimenté une concertation qui va au-delà d'une collaboration ou d'une mise en commun d'informations, il s'agissait d'une concertation entre des acteurs de quatre milieux qui influençaient les pratiques, voire la structure et l'organisation du travail, de chaque organisme.

La deuxième étape de cette concertation communautaire a consisté en une formation sur les modes de communication et d'intervention adaptés aux adolescents et aux jeunes hommes. Ce besoin de formation avait émergé dans les journées thématiques. Les membres du comité de coordination restreint collaboraient à la réalisation de la formation qui a eu lieu en deux temps. Le premier temps (une demi-journée) a été dispensé par les directeurs de deux des organismes promoteurs du projet, qui étaient aussi intervenants. Nous avons utilisé les expertises présentes dans le milieu. Cette formation a été offerte aux quatre milieux partenaires et ouverte à tous les autres organismes de la région du Bas-Saint-Laurent dont la mission est de travailler auprès de clientèles masculines. Plus de 40 personnes y participaient. Pour le deuxième temps, nous avons fait appel à un formateur extérieur, M. Pierre L'heureux, andragogue, clinicien et formateur sur les modèles d'intervention auprès des hommes. Ce deuxième temps de formation d'une journée s'adressait aux personnes ayant participé à la première rencontre tout en élargissant l'invitation à d'autres organismes de la région. Près d'une soixantaine de personnes ont participé. Au cours de ces deux jours de formation, nous avons utilisé une démarche andragogique centrée sur des discussions et des partages d'expériences autour de discussion de cas, ce qui a eu pour effet de contribuer à cette concertation interorganismes qui s'est transformée en une réelle concertation communautaire.

Dans un souci de transfert des apprentissages et de renouvellement des pratiques (Pilon, 1994), nous avons organisé un suivi à la formation. Ce suivi a pris la forme de rencontres de relance dans les milieux avec les intervenants et les gestionnaires réunis pour l'occasion. Lors de ces rencontres qui ont lieu deux et trois mois après la dernière journée de formation, nous

sommes revenus sur cette journée à partir d'une activité d'évocation (rappel du déroulement de la formation pour faciliter le souvenir de l'expérience vécue) et nous avons interrogé les intervenants sur les changements observés dans leur pratique personnelle ou dans leur organisation. Ces rencontres ont permis de mettre en relief des changements individuels dans les pratiques psychosociales (ex. : se centrer sur l'intention positive des jeunes derrière des comportements en apparence perturbateurs) et parfois des changements organisationnels tout en relançant les actions ciblées initialement (ex. : comité de travail auprès des jeunes isolés) ou de nouveaux projets d'interventions individuelles ou collectives reliés aux finalités du projet Parle (ex. : l'élargissement des rencontres de codéveloppement à d'autres intervenants du milieu).

Ces activités ont contribué à développer une concertation communautaire en favorisant des partages de connaissances et d'expériences entre des intervenants et des gestionnaires de différents milieux de pratique du Bas-Saint-Laurent et principalement de la MRC de Rimouski-Neigette. Le fait que tous les participants à ces activités partageaient un intérêt pour cette problématique et cette clientèle a grandement contribué à ce partage. Comme la région géographique en question est peu peuplée, les possibilités de rencontre, de collaboration et de concertation entre les intervenants et les milieux de pratique s'en trouvent augmentées. Il est probablement plus facile de viser une concertation communautaire dans de plus petits milieux géographiques où les chances pour les intervenants de se côtoyer sont plus élevées, quoique d'autres expériences réalisées sur un plus grand territoire mais peu densément peuplé sont probantes. C'est le cas de la Table nord-côtière de concertation sur les réalités masculines à Sept-Îles qui couvre la Côte-Nord (Saint-Hilaire, Deslauriers, Ouellet et Tremblay, 2010). Par contre, même dans un plus petit milieu, il existe de la compétition et des enjeux de pouvoir quant aux territoires et aux mandats de pratique (ex. : le mandat jeunesse est couvert par l'organisme de concertation COSMOSS, par les milieux scolaires mais aussi par les CSSS). Autant d'enjeux qui maintiennent un cloisonnement entre différentes organisations.

Notre récit de pratique illustre comment l'expérience vécue s'est réalisée à travers un processus itératif comprenant différents niveaux de concertation. La démarche n'a en aucun cas été linéaire et toute tracée d'avance, nous l'avons coconstruite tout au long du projet Parle avec les acteurs et les milieux impliqués avec nous autour d'un même objectif : aider les adolescents et les jeunes hommes à développer leurs habiletés personnelles et sociales afin de prévenir la détresse psychologique à l'âge adulte. De cet objectif audacieux et devant les réorientations du projet en cours de route, un modèle novateur de concertation a émergé, ancré dans la réalité des acteurs terrains et reconnaissant l'importance des savoirs d'expérience.

### **En conclusion : le modèle de concertation émergent de l'expérience**

Les acteurs promoteurs du projet Parle n'avaient pas en tête dès le départ un modèle de concertation qu'ils souhaitaient utiliser. Le modèle a émergé de l'expérience vécue. Chaque niveau de concertation venant s'ajouter au précédent dans un processus de cumul des liens tissés, de métissage. Ces niveaux ont été complémentaires en vue d'atteindre l'objectif du projet. Par exemple, la qualité de la collaboration entre les organismes qui ont démarré le projet a été garante de celle avec les directions des quatre établissements partenaires et inversement. Plus encore, les niveaux de concertation ont été indissociables les uns des autres. Par exemple, la concertation communautaire et interorganismes n'aurait pu se développer sans un travail de concertation au sein même des milieux (intra-organisationnel). Dans une perspective écologique du travail social et du champ psychosocial, où les systèmes sont en interdépendance, chacun des niveaux de concertation relevés ici a été en interaction avec les autres.

L'élément clé de l'expérience a été de s'adapter à la réalité terrain des acteurs impliqués. Cela s'est fait par un processus de mobilisation venant de la base et non par une approche de concertation imposée d'en haut à la mode dans la gestion des services sociaux et de santé. Par exemple, nous avons organisé des moments de partage entre les organismes et des formations à leur demande, en respectant leurs besoins. Cette formule a également été expérimentée



dans d'autres expériences de concertation auprès des clientèles masculines (Saint-Hilaire, Deslauriers, Ouellet et Tremblay, 2010).

Comme l'illustre la figure 1, cela a été le cas ici à travers la concertation entre : des organismes qui interviennent auprès des hommes en détresse qui se sont mis en action et ont formé un comité de coordination (niveau 1); l'implication des directions des partenaires directement impliqués auprès des jeunes visés (niveau 2); la mise en commun des savoirs et des expertises des acteurs terrains au sein de mêmes milieux partenaires (niveau 3); et enfin l'ouverture avec les autres partenaires du milieu concernés (niveau 4). Nous pouvons même ajouter un cinquième niveau de concertation qui interpelle ultimement l'ensemble d'une collectivité qui est mieux sensibilisée aux réalités vécues par les adolescents et les jeunes hommes.

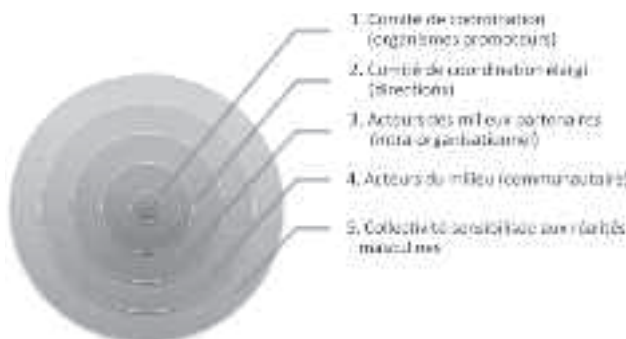
Tout cela a pu être réalisé à l'aide d'un financement très limité de 10 000 \$ en moyenne par année en provenance de la Fondation pour la prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent et de l'Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Ce financement a limité l'ampleur du travail d'accompagnement que nous aurions pu réaliser dans les différents milieux. Cette adaptation du projet aux besoins et aux réalités des acteurs de la communauté nous a conduits encore récemment à actualiser l'objectif du projet.

Depuis le début du projet, l'objectif est d'aider les adolescents et les jeunes hommes à développer leurs habiletés personnelles et sociales. Le moyen retenu d'accompagner les intervenants à réfléchir sur leur pratique actuelle, plutôt que

de leur offrir de la formation, a pu alimenter la teneur complexe du projet. Cette teneur ne nous a pas aidés dans la recherche de financement. C'est à la fois et pas seulement un projet d'intervention ou de recherche; comme nous avons peu ou pas de contact avec les jeunes eux-mêmes, il était difficile de se prononcer sur les effets réels du projet auprès de la première clientèle visée. Pour le moment, il a donc été convenu en équipe de se concentrer sur ce que nous faisons le mieux et de limiter les nouveaux développements. En ce sens, l'objectif du projet est présentement recentré sur l'accompagnement des pratiques des acteurs impliqués auprès des adolescents et des jeunes hommes. Ce qui, on peut le croire, aura des retombées sur le développement des habiletés personnelles et sociales des jeunes. Néanmoins, l'objectif est maintenant plus réaliste et en cohérence avec les activités réalisées.

Finalement, bien que la concertation soit à la mode actuellement, peu de récits de pratique en font état. Nous espérons avoir contribué, du moins en partie, à combler ce manque par la présentation du projet Parle. Ce projet est un bel exemple d'une communauté de pratique qui se réapproprie un pouvoir sur ses capacités d'intervenir tant dans une perspective de prévention que de promotion. Cette expérience d'*empowerment* est également un signe que le changement induit par les acteurs terrains est porteur de tout un potentiel de mobilisation et de sensibilisation à plus grande échelle.

Figure 1. Modèle de concertation du projet Parle



## Descripteurs :

Parle (Projet) - Québec (Province) - Rimouski //  
Service social aux hommes // Suicide - Prévention -  
Québec (Province) // Développement communautaire  
Social work with men // Suicide - Prevention -  
Quebec (Province) // Community development

## Références

- Association à cœur d'homme,  
[www.acoeurdhomme.com/team.aspx](http://www.acoeurdhomme.com/team.aspx), site  
consulté le 22 décembre 2011.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat, entre  
levier et piège du développement des communautés*.  
Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Centre de prévention du suicide de Québec. (2011).  
Page consultée le 22 décembre 2011 :  
<http://www.cpsquebec.ca/>.
- Comité de travail en matière de prévention et d'aide  
aux hommes. (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs  
réalités et répondre à leurs besoins*. Québec : Ministère  
de la Santé et des Services sociaux.
- Daigle, M., et Gariépy, Y. (2003). Vers une meilleure  
concertation dans les services offerts aux hommes  
suicidaires, *Revue québécoise de psychologie*, 24 (1),  
243-254.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1999).  
*La Stratégie québécoise d'action face au suicide*.  
Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2011).  
Page consultée le 22 décembre 2011 :  
[http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/prix\\_excellence/index.php?id=46,358,0,0,1,0&id\\_prix=6&id\\_finaliste=31](http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/prix_excellence/index.php?id=46,358,0,0,1,0&id_prix=6&id_finaliste=31).
- Pilon, J.-M. (1994). *Le transfert des apprentissages suite  
à une activité de perfectionnement au sein des organisa-  
tions : approche constructiviste et interactionniste*.  
Thèse de doctorat, Université du Québec  
à Montréal.
- Plouffe, J.-P. (2002). Le Thunderbirds boy's group :  
la promotion d'identités masculines saines au  
sein d'un groupe de pairs pour adolescents,  
*Intervention*, 116, 127-135.
- Regroupement pour la valorisation de la paternité.  
(2011). Page consultée le 22 décembre 2011 :  
<http://www.rvpaternite.org/>.
- Saint-Hilaire, Y., Deslauriers, J.-M., Ouellet, M.,  
et Tremblay, G. (2010). Le modèle novateur de  
concertation régionale sur la santé des hommes de  
la Côte-Nord, dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay,  
S. Genest Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés  
(Dir.). *Regards sur les hommes et les masculinités :  
comprendre et intervenir* : 331-348. Québec :  
Presses de l'Université Laval.
- Table côtière de concertation sur les réalités mascu-  
lines. (2011). Page consultée le 22 décembre 2011 :  
[http://www.tncrm.org/main.php?sid=m&mid=1  
&lng=2](http://www.tncrm.org/main.php?sid=m&mid=1&lng=2).
- The Fourth R: Relationship Based Violence  
Prevention. (2008). Page consultée le 10 décembre  
2011 : <http://youthrelationships.org/index.html>.
- Tremblay, G., et L'heureux. P. (2010). Des outils  
efficaces pour mieux intervenir auprès des  
hommes plus traditionnels, dans J.-M. Deslauriers,  
G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette et  
J.-Y. Desgagnés (Dir.). *Regards sur les hommes et  
les masculinités : comprendre et intervenir* : 125-151.  
Québec : Presses de l'Université Laval.